

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 11 AVRIL 2023**

**NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 22
- de votants 26

L'an deux mil vingt trois

Le onze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

**OBJET**

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Étaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. DUMOULIN JM. DELANNOY C. RIFF A. MALABOEUF F. COQUELET S. GLINEUR C. MERCIER A. DEVEMY D. RAMEZ V. PORQUET I. PLOUVIER C. GRAND H. LEDOUX JC. REZIGA L. BLONDEAU B. MERESSE L. PHILIPPE

Étaient excusés : S. PIROTTE G. MONTAY A. AIT BAHA B. LE MAIGNENT S. SPOTO

Procurations respectives à : D. RAMEZ H. DUMOULIN C. COLLET P. BAUDRIN

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 13/04/2023

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 5/04/2023

Il est proposé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023 et d'appliquer une variation proportionnelle de coefficient : 1.

Cela équivaut à maintenir des taux communaux identiques à ceux appliqués en 2022.

	TAUX 2022	TAUX 2023	BASES	PRODUIT
Taxe d'habitation		23	109 700,00	25 231,00
Foncier Bâti	37 (*)	37	2 780 000,00	1 028 600,00
Foncier non Bâti	86,41	86,41	102 100,00	88 225,00
<b>TOTAL</b>				<b>1 142 056,00</b>

**Adopté à l'unanimité**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 13 avril 2023

La Directrice Générale des Services,  
I. SERAFINI

